

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGENE-DE-LADRIERE**

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2020

A la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue à la salle Le Campagnard, 15 rue du Campagnard, lundi, le 7 décembre 2020 à 19h.

Sont présents: Mesdames Vanessa Gagnon Desjardins, Lorraine Michaud et Julie D'Astous et Messieurs Renaud Fortin, Claude Viel et Deave D'Astous, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Gilbert Pigeon.

RÉSOLUTION 237-2020 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

ATTENDU QU' UNE séance extraordinaire a été convoquée par le maire;

Il est proposé par madame Julie D'Astous , appuyé par madame Vanessa Gagnon Desjardins et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 19h. Le quorum requis est constaté.

RÉSOLUTION 238-2020 ACCEPTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

ATTENDU QUE : l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur Deave D'Astous, appuyé par madame Lorraine Michaud et résolu unanimement que l'avis de convocation est accepté.

RÉSOLUTION 239-2020 ADOPTION DU BUDGET « DÉPENSES » 2021

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière doit préparer et adopter un budget pour l'année financière 2021 et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin, appuyé par Madame Vanessa Gagnon Desjardins et résolu à l'unanimité que le budget « dépenses » qui suit, est et soit adopté pour l'année financière 2021 :

<u>DÉPENSES</u>	<u>2021</u>
Administration générale	176 295
Sûreté du Québec	38 815
Protection incendie	71 700
Transport	272 885
Hygiène du milieu	81 495
Urbanisme et mise en valeur du territoire	67 505
Loisirs et culture	42 995
Frais de financement	1 000
GRAND TOTAL	752 690

RÉSOLUTION 240-2020 ADOPTION DU BUDGET «RECETTES» 2021

Il est proposé par monsieur Claude Viel, appuyé par madame Julie D'Astous et résolu à l'unanimité que le budget « recettes » qui suit est et soit adopté pour l'année financière 2021;

<u>RECETTES</u>	<u>2021</u>
Tenant lieu de taxes (école, terres publiques, chalets Lac Touradi)	70 408
Transferts (péréquation, Routes)	106 353
Contrat de déneigement MTQ	65 000
Redevances projet éolien	65 000
Compensation Recyc-Québec	20 000
Permis, licence et autres	19 125
Tarification (ordures, recyclage, égoûts)	55 995
Taxes foncières générales	345 309
Excédent affecté	
aux matières résiduelles	5 500
GRAND TOTAL	752 690

RÉSOLUTION 241-2020 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

Il est proposé par monsieur Deave D'Astous, appuyé de madame Lorraine Michaud et résolu unanimement d'adopter le programme triennal des immobilisations

Bâtiments Asphalte	2021	150 000
Voirie	2022	70 000
Voirie	2023	70 000

RÉSOLUTION 242-2020 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par madame Julie D'Astous, appuyé par madame Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité à 19h15.

Je, Gilbert Pigeon, reconnait qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

Gilbert Pigeon, maire

Christiane Berger Dir.gén & sec/trésorière

